

Compte rendu du CSAL du 19/12/2024

Ce comité avait notamment pour ordre du jour la présentation des projets d'aménagement et de restructuration pour 2025

Le NRP qui vise, selon la direction, à s'adapter à l'évolution des modalités de travail, répondre aux attentes des agents en matière de qualité de vie au travail et pour mieux prendre en compte les impératifs de performance environnementale et de sobriété énergétique des surfaces occupées, se poursuit dans notre département avec les opérations suivantes :

1 - Sur le site de Créteil

- accueil du SIE de Charenton et de la trésorerie VDMA (pour densifier le CFP de Créteil et approcher la cible de 16m2 de surface par agent)
- réinstallation du PRS pour bénéficier d'un espace spacieux, rénové, et plus facile d'accès
- réinstallation de la TH du CHIV pour rapprocher les agents des 3 autres TH, déjà sur place et de créer au 01/09/2025, la trésorerie hospitalière départementale.

L'alliance CFDT/CFTC a été en défaveur de l'ensemble de ces projets qui sont anxiogènes (pas de réponse sur le calendrier, ni la date de la fusion des 2 SIE), qui causeront des difficultés évidentes (concentration des accueils sur le site de Créteil, mais qui répondent néanmoins à quelques besoins des agents. En effet, à Charenton sur marne les agents étaient en insécurité (les contribuables connaissant l'entrée des agents derrière l'immeuble et s'y postant devant) et en insalubrité (la présence d'odeurs insupportables des rats en décomposition). Pour le PRS, les agents manquaient ostensiblement d'espace sans oublier le froid et l'humidité dans les bureaux.

L'alliance CFDT/CFTC, sachant le peu de considération de la direction pour la représentation syndicale, a quand même fait des propositions d'amélioration de ces projets, en appelant l'attention de la direction sur les problématiques de l'aménagement de ces nouveaux espaces, certainement en open-space.

En effet, les agents qui travaillent déjà dans cette configuration se plaignent, lors de nos visites de site, du bruit qui empêche de travailler dans le calme.

Nous avons en conséquence insisté sur l'insuffisance des 1/2 parois anti-bruits placées dans les PD de Créteil et de Nogent et préconisé l'installation de parois plus hautes ou mieux, des demi-cloisonnement en dur comme ceux présents dans le site de Val-de-Briève appréciés par les agents.

2 – Sur le site de Nogent sur Marne (CFP Marne et Bois) :

La direction envisage la réinstallation des BDV de Boissy Saint Léger sur le site de Nogent sur Marne pour, selon elle, faciliter les échanges BDV/SIE/PDE et sécuriser l'accueil des contribuables contrôlés dans un accueil rénové.

L'alliance CFDT-CFTC a indiqué sa désapprobation du projet car les 4 brigades de Boissy ont été mises au pied du mur. Or, ce déménagement motivé pour des raisons purement immobilières, a été annoncé de manière brutale sans présentation en personne par la direction alors que beaucoup de brigadiers, vivant dans le sud du 94 et dans le 91 seront sérieusement impactés dans leur vie

personnelle et familiale (augmentation du temps de transport, des frais de garde des enfants et de carburant).

Ces conséquences ne sont pas prises en compte car le déménagement n'étant pas une restructuration ne permet de se prévaloir d'aucune priorité et n'accorde qu'une indemnité de déménagement de plusieurs milliers d'euros en fonction de la distance de trajet supplémentaire.

Sur le plan professionnel, ce déménagement augmente le risque d'isolement des agents, et le délabrement du collectif de travail (les brigadiers ne pouvant plus repasser au bureau avant ou après les interventions sur place).

Or, dans l'exercice de cette mission dont les risques ne sont plus à démontrer, il est capital que les collègues soient dans les bureaux afin de s'entraider et former les JAPA au quotidien. De plus, aucune information n'a été donnée sur les conditions d'organisation sur le site d'accueil (parking, bureaux).

L'alliance CFDT-CFTC a donc demandé un moratoire pour laisser aux agents le temps de s'organiser en interne, de former les jeunes vérificateurs, et de choisir de suivre la mission ou de muter.